



IDE

Date limite :
Dimanche 31
Mars
2024

En étant IDE libérale, j'ai beaucoup donné de ma personne. Il y a des prestations que je ne faisais pas régler aux patients. J'ai également été malade plus de 9 mois sans être payé et je payais toutes les charges malgré cela. J'ai fait la connaissance d'une IDE qui comme moi galerait et celle-ci m'a trompé en ne me réglant pas mes services. Elle fait tout pour me pourrir la vie jusqu'à ce que la CPAM me réclame une somme de plus de trente mille euros. J'ai demandé des explications, je n'ai aucun retour? Écris au ministre qui a répondu et envoyer un courrier à la directrice de la CPAM sans nouvelles. La personne que j'ai eu au téléphone me dit qu'elle s'en fiche mais je ne sais pas si c'est une tentative d'escroquerie de la part de cette IDE car j'ai eu une remplaçante qui a fait n'importe quoi lors de la facturation. J'ai des doutes en ce qui concerne cette affaire et en même temps je voudrais ne pas avoir de problème, ce qui me fait arriver à cette démarche de faire appel à l'aide. Je ne pourrai jamais rembourser une telle somme car depuis le COVID alors que j'ai été très gravement malade je n'ai pas eu non plus de remboursement de la part de la CPAM. Je suis actuellement en

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/35oje3ZF>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

SUZY DUCHENE